



Collectivités forestières

Limousin-Périgord

Forêts locales,
intérêt général

Communiqué de presse

Assemblée générale des Collectivités forestières Limousin – Périgord : la forêt, un enjeu stratégique pour les territoires

Ce jeudi 10 septembre à Vicq-sur-Breuilh, Collectivités forestières Limousin-Périgord (CFLP) a tenu son assemblée générale en présence de 54 participants dont 36 élus venus de Corrèze, Creuse, Dordogne et Haute-Vienne.

A noter également la présence de M. **Christian REDON-SARRAZY**, Sénateur de Haute-Vienne et vice-président du groupe forêt au Sénat et de M. **Alain AUZEMÉRY**, Vice-président du département de Haute-Vienne.

Mme Christine De Neuville a introduit la rencontre et alimenté les échanges tout au long de la soirée, en tant que maire de Vicq-sur-Breuilh et présidente nationale de PEFC, label de certification forestière.

Cette rencontre a permis de dresser le bilan des actions menées au cours de la mandature 2020-2026 et d'échanger sur les grands enjeux auxquels les collectivités sont aujourd'hui confrontées.

Dans son rapport moral, le vice-président de l'association a rappelé que la forêt occupe désormais une place centrale dans les politiques publiques locales. Changement climatique, incendies, dépérissements forestiers, attentes sociétales, développement des énergies renouvelables ou encore valorisation économique des ressources locales : autant de défis qui nécessitent une implication forte des élus pour accompagner le développement et l'adaptation des territoires forestiers.

Les élus au cœur des décisions forestières

Temps fort de l'assemblée générale, les échanges entre élus autour des thématiques majeures forestières qui les impactent localement et sur lesquels ils ont des responsabilités : aménageur du territoire, responsable de la sécurité civile, médiateur auprès des citoyens, prescripteur bois dans la commande publique ou enfin propriétaire forestier.

Une forte mobilisation pour défendre les intérêts des communes et collectivités forestières

Les échanges ont également rappelé l'importance de l'action collective portée par le réseau des Communes forestières pour défendre les intérêts des collectivités.

L'action syndicale est un pilier du réseau des Communes forestières, au niveau national comme local.

On peut noter la participation active aux ateliers des dires de l'Etat en Dordogne qui ont abouti à la signature de la Charte de bonnes pratiques pour la voirie à l'usage des chantiers forestiers,

Ou la signature d'une convention de partenariat avec les 4 associations départementales des Maires ruraux.

À l'échelle nationale, le réseau des Communes forestières reste fortement mobilisées par les relations avec l'Office National des Forêts et les réflexions sur l'évolution du régime forestier, afin de garantir un accompagnement adapté aux collectivités et une gestion forestière publique de proximité.

Des outils à disposition des élus

L'association met à disposition des collectivités des outils concrets pour accompagner les élus locaux : connaissance du foncier avec l'outil OFFRE, prise en compte de la forêt dans les documents d'urbanisme, sensibilisation des citoyens et des jeunes générations avec le programme Forêt pédagogique, boîte à outils pour les Obligations Légales de Débroussaillage, ou encore valorisation du bois local dans les projets publics (l'outil A.R.T. et guide juridique de prescription BTMC).

Ces ressources permettent aux communes de renforcer leur capacité d'action et de faire de la forêt un véritable levier de développement territorial et de lien social.

Un conseil d'administration renouvelé

L'assemblée générale s'est conclue par le renouvellement du Conseil d'administration, réaffirmant la volonté des élus de poursuivre leur engagement en faveur d'une gestion durable et multifonctionnelle des forêts et du développement des territoires.

À travers cette assemblée générale, Collectivités forestières Limousin-Périgord ont réaffirmé un message fort : face aux transformations que connaît la forêt, les élus doivent rester au cœur des décisions pour construire l'avenir des territoires forestiers.

Le Conseil d'administration est désormais composé de 11 membres dont voici la liste :

- **Président, Jean-Pierre BOSDEVIGIE**, Conseiller municipal à Peyrat-Le-Chateau (87) et Vice-Président du PNR de Millevaches en Limousin en charge de la forêt
- Vice-Président Corrèze, **Etienne ROGER**, Maire de Chaumeil (19)
- Vice-Président Dordogne, **Eric GARNIER**, Premier adjoint à Saint-Geyrac (24)
- Trésorier, **Louis BRUNET** maire de Cussac (87) et Vice-Président du PNR Périgord-Limousin en charge de la forêt
- Secrétaire, **Pierre-Henri GRENIER**, Conseiller municipal délégué à Villefranche-du-Périgord (24)

Autres membre du CA,

- **Roland DELMAS**, maire de Saint Chamassy (24) et Conseiller communautaire délégué de la CC Vallée de l'Homme en charge de l'agriculture et de la forêt
- **Joël GARESTIER**, conseiller municipal à Saint-Just-Le-Martel (87)
- **Aurélien GRAISSAGUEL**, Adjointe à Dampniat (19)
- **Aurélien JEANTEAU**, maire de Nantiat (87) et Conseiller communautaire délégué de la CC ELAN en charge de la forêt
- **Paul-Emmanuel JOBIN**, adjoint à Royère-de-Vassivière (23)
- **Jean-Christophe ROMAND**, Conseiller municipal délégué à l'environnement à Panazol (87)

Crédit photos : CFPL